

**Zeitschrift:** Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse  
**Herausgeber:** Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl  
**Band:** 11 (1986)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Compte rendu annuel 1985

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Compte rendu annuel 1985

A l'assemblée générale de l'année 1985, 54 confrères et 8 invités étaient présents. Après le déroulement des traites et des élections, j'ai réparti les conseils d'administration en différents ressorts. Chacun se donna la peine d'être efficace à son poste, ce que j'aimerais remercier ici.

C'est en mars que nous avons fait les premières avances en ce qui concerne les tziganes étrangers à Mme la conseillère fédérale E. Kopp et au ministère de la culture à Berne. Nous avons essayé de réduire le nombre de nomades étrangers à un degré supportable. Comme Mme Kopp nous communiqua, ce serait l'affaire des cantons.

Là-dessus, nous avons progressé aux cantons suivants: Nous avons commencé par les départements de justice et de police de la ville de Lucerne, ainsi qu'à Coire, Soleure, Bellinzona et Fribourg. Nous avons alors présenté les gérants et le but de la société des roues et fait remarquer les recommandations du rapport d'étude fédéral. Au début de l'année le groupe marchand de la société des roues s'est mis en route à nouveau, afin de se rapprocher de la population dans plusieurs localités. Entre-temps ce groupe marchand s'est séparé de la société des roues.

"Fekkerchilbi" (benichon des tziganes). Fekkerchilbi a été à nouveau une fête publique de premier rang. Beaucoup de connaissances et d'amis étaient réunis. Dans la salle des fêtes, une soirée folklorique trouva son succès. De l'acrobatie au divertissement musical, tout fut entrepris. Nous nous sommes occupés des finances nous mêmes et la dernière benichon rapporta une recette nette de Fr. 2'914.50 à la fin de ces jours heureux.

Lucerne. Parce que le canton et la ville de Lucerne n'avaient pas trouvé nécessaire de nous répondre à la suite de notre avance, nous avons décidé d'obtenir leur attention de force, c'est-à-dire démonstrativement. Environ 35 roulettes se sont alors déplacées de Gersau et ont pris pied ferme sur la place du Lido à Lucerne. A la fin de l'occupation, le nombre de roulettes était deux fois plus grand. Les nouveaux arrivés se sont engagés spontanément et plusieurs négociations ont été faites avec les autorités municipales locales.

Le 7 juillet 1985, le secrétaire a envoyé une lettre de plainte énergétique à la seconde station de télévision allemande (ZDF) et a protesté fortement contre la diffusion du film "Tendresse et colère". L'intendant de la station s'est excusé et regrette de ne pas avoir reconnu la fausseté de certaines informations. Il a promis de ne plus jamais diffuser ce film.

Je passe aux négociations avec les différents cantons. Les négociations avec la direction de la ville et des constructions à Lucerne ont donné un résultat provisoire pour un an. Les premiers résultats dans le canton de Soleure se sont montrés grand. Mr. le conseiller d'administration G. Wyss nous a invités à notre premier entretien. Du côté de la société des roues, le secrétaire et le conseiller d'administration Walter Wyss étaient délégués. De la part de l'administration cantonale, aucune assurance concrète n'a pu être donnée et nous avons été renvoyés aux municipalités.

Canton de Schwyz. Nous sommes également en relation avec le canton. Notre délégation a rencontré les autorités là-bas. Le terrain proposé nous a plu, mais ce projet n'a pas marché à cause du problème racial. Malgré cela Schwyz est disposé à chercher un lieu de passage approprié.

Canton de Fribourg. Ici aussi, une solution positive se dessine. Mr. H.F. Masset, directeur de construction et président municipal, nous a invités pour un entretien le 30 octobre 1985. Après que notre conseiller administratif, Franz Werro, ait très bien préparé les voies, nous sommes, lui-même, le secrétaire et moi, arrivés à un bon résultat. Un endroit hors de la ville nous a été accordé jusqu'à fin mars 86 comme stationnement d'hiver. Deux autres sites ont été discutés et mis en vue. Donc, un joli succès pour la société des roues.

Canton des Grisons. Ma considération particulière est le canton des Grisons. Ce dernier a mis en marche une commission d'étude pour les désirs et besoins des nôtres là-bas. Seul le président représente la société des roues dans cette commission. La première réunion eut lieu au début de janvier. Service de patente: Le département de justice et de police s'est déclaré prêt à délivrer la permission de profession foraine à partir de 16 ans d'age. Mais il exige le consentement écrit des parents ou du représentant juridique. Nous remercions leur compréhension et espérons qu'il y aura des progrès dans le futur.

Canton de Bâle. Une partie des conseillers administratifs était présente à la diète à Liestal, où la motion de Rudi Basler à propos de la création d'un stationnement dans la région de Liestal a tout juste reçu un avis favorable et a été adoptée pour des élaborations ultérieures.

Ville de Zurich. Leutschenbach. L'administration municipale de Zurich s'est enfin décidée à nous accorder un terrain. Après plusieurs plaintes de la part des voisins, l'emplacement est passé d'un projet définitif à un projet provisoire jusqu'à la décision finale. Pour cette raison, les écoulements et les branchements d'eau sont provisoires et au niveau du sol, ce qui les rend exposés aux influences atmosphériques de même. Je pense qu'il est ridicule de souligner l'emplacement de Leutschenbach pour 28 roulettes autant, quand on sait que la ville de Genève en offre un pour 50, même 100 roulettes. Le problème définitif avec Zurich n'est donc pas encore résolu et nous n'en sommes pas satisfaits.

Pro Juventute Au cours de l'année dernière, trois réunions ont pris place avec "Pro Juventute" afin de régler les actes "Enfants de la grande route". Pour ce cas spécial, il a été fait appel à un avocat, sous le patronat de l'observateur suisse (Hans Caprez). Nous n'acceptons plus la tactique de retardement de Pro Juventute, qui dure déjà des années. Nous avons été à plusieurs reprises priés d'attendre et d'avoir de la patience. Le boycottage de la vente de timbres de plusieurs membres d'enseignement n'était pas notre oeuvre, mais a été très accueilli par les concernés. Nous poussons Pro Juventute à agir et sommes sûrs de l'aide de la population.

J'aimerais ici tous vous remercier et vous souhaiter une bonne nouvelle année dans l'assemblée.

Le président:

5. Compte rendu de la caisse La caissière a lu en public les recettes et dépenses du livret de caisse en ce qui concerne l'état du bureau en charge des chèques postaux à Berne.
6. Roger Windler, mandataire à Berne, a déclaré la situation financière et a confirmé que la déduction de la caisse avait été faite correctement et, comparée avec les quittances, exacte jusqu'au dernier centime.
7. Elections: Dans le futur, le président prendra son poste pour 4 ans, ce qui a été confirmé par tous dans un grand applaudissement. Franz Werro a été proposé pour le poste de vice-président en temps que représentant des confères de la langue française et a été très accueilli. Mr Clemente Graff a déclaré ne plus pouvoir assumer le poste de secrétaire pour raisons de santé. Là-dessus le conseil administratif a proposé Paul Buchwalder et ce dernier a été élu à l'unanimité. Il connaît les problèmes des nomades depuis longtemps et sera sûrement apte pour ce poste. Le nouveau secrétaire a remercié le vote et a promis de faire de son mieux. La caissière Elisabeth Kreienbühl démissionne après quatre ans de service et a été remerciée pour son activité avec des roses splendides. Son successeur est Mr. Walter Wyss, qui lui aussi a été élu à l'unanimité pour ce poste et qui s'est remercié pour la confiance. Le reste des conseillers administratifs ont été élus séparément. Ceci sont les nouveaux membres du conseil: Birchler Claude, Birchler Jean Baptiste et Gottier Roger. Serge Kalbermatter a refusé ce poste gracieusement, ce qui a été accepté par l'assemblée, après quoi elle a estimé les nouveaux élus aptes de leur fonction.
8. Budget 1986 Nous n'avons pas pu mettre au point un budget à cause du changement de gérance, mais nous vous orienterons continuellement dès le moment venu.
9. Faits divers. Le président nous a fait des propositions différentes pour l'année 1986.  
D'abord, nous devons écrire à des nouvelles autorités cantonales, les plus importantes au moment sont les cantons de Jura, Neuchâtel et St. Galle.

Il serait positif de s'occuper de l'affaire "Pro Juventute" séparément de la société des roues. La commission exceptionnelle a été confirmée. J'aimerais vous prier de ne pas capituler à chaque bagatelle, comme un policier ou des autorités municipales, mais de laisser ça venir sur soi, tout en prévenant tout de suite la société des roues à ce propos. Le plus en s'en va en panique, le plus on sera chassé.

Le ministère de la culture à Berne (Mme Dr Zurcher) nous a écrit une lettre en ce qui concerne les voitures de traction à 4 roues. Berne aimeraient que tous les nomades aient de telles voitures. La raison: Le véhicule ne correspond sûrement pas à l'utilité, car la plupart de nous avons besoin en plus d'un bus en temps que voiture de travail. Un "4-wheel-drive" est sûrement une voiture de traction mais pas de travail. Cela signifie que chacun devrait avoir deux voitures. Par exemple: une voiture de traction à 4 roues qui coûte entre Fr. 30 - et 50'000.--, et en plus une voiture de travail, un bus, pour tirer la roulotte. Il faut aussi dire que nos jeunes ne peuvent pas payer ces prix. Ils ne peuvent pas prendre un crédit, puisque ils n'ont pas le domicile fixe. Donc que des restrictions contre notre peuple nomade. On attend de nous que nous fassions de plus en plus de compromis et nous ne pouvons et ne voulons pas accepter cela. Nous allons nous défendre contre le ministère de la culture à Berne et contre Mme Zurcher et les forcer à comprendre que nous n'avons pas l'intention de nous laisser imposer des voitures de traction à 4 roues. Mme Zurcher doit présenter les propositions de la société des roues au ministère fédéral, aussi longtemps que des nomades étrangers avec voitures de traction faibles peuvent se déplacer sans opposition en Suisse. Nous ne sommes plus prêt à baisser le ton à cause de chaque panneau d'interdiction, comme par exemple à Däniken en Soleure, ou la fédération, ou plutôt la CFF dédargue les recommandations de la commission d'études fédérale en ayant placé des panneaux d'interdiction injustifiés. Cet emplacement est au bord d'une centrale nucléaire.

Je demande à Mme Zurcher, où pouvons nous juste encore nous arrêter, si on ne peut même plus le faire à coté d'une centrale atomique? Il ne nous reste plus qu'en dessous d'un pont d'autoroute ou dans une gravière abandonnée pour stationner, et c'est ce que nous considérons être une sale destruction voulue de notre culture, pour seule raison de nous rendre définitivement sédentaires.

Nous sommes d'accord pour que la fédération et les cantons nous aident en accordant des endroits de stationnement, mais pas des "Ghettos"! A l'époque, afin de détruire les nomades de la fédération, on a versé une somme de 1,3 millions de Fr. à Pro Juventute et c'est un fait prouvé.

Si aujourd'hui cette somme était placée pour nos stationnements, avec intérêts et intérêts composés, nous aurions les plus beaux emplacements et chacun saurait où rester l'hiver. Mais retournons aux stationnements de passage: La société des roues est contre les lieux fixes, car chaque commune nous proscrirait aux emplacements cantonaux. Nous exigeons du ministère fédéral qu'il nous garantisse le droit fondamental des nomades, en temps que voyageurs en Suisse, ou plutôt qu'ils nous le rendent, afin que nous puissions conserver notre mode de vie.

Il est aussi contre nos conceptions que 10 - 20 roulettes doivent rester ensemble pour se défendre contre la volonté despotique. On devrait pouvoir retourner à l'ancien droit et s'arrêter où on veut avec 4 - 5 roulettes.

Le problème des nomades étrangers n'a qu'à être discuté par Mme Zurcher avec Mr. Hadorn et Mme la conseillère fédérale E. Kopp. Nous nous engagerons dans les négociations au moment utile. Nous voulons savoir comment et qu'est-ce qu'on décide de notre futur. C'est bien vrai qu'on fait toujours des décisions sur les nomades sans nous en orienter. C'est exactement la même chose avec les traction à 4 roues: nous sommes devant des fait accomplis. On ne nous demande pas quels sont nos besoins et quelle fonction les véhicules devraient avoir, on dit tout simplement: "Vous devez ..."

(suite)

NR 2